



Édito

Favoriser une politique environnementale efficace

Si le calendrier parlementaire est respecté, la loi sur l'eau sera sur le point d'être votée au moment même où se tiendra notre 85^{ème} Congrès, à Deauville.

Plages normandes obligent : bon nombre de communications et de visites auront pour thème la protection du littoral et la qualité des eaux de baignade !

Signe des temps également, les risques pour la santé humaine des matériaux en contact avec l'eau potable, ainsi que ceux liés aux paramètres émergents (chimiques et microbiologiques) dans les ressources en eau seront au cœur de nos débats.

De nouveaux modes de concertation, de participation du public et des usagers dans les affaires environnementales, sont dorénavant à la disposition des institutions : nous allons les expertiser et pouvoir en tirer profit, à l'occasion d'une série de tables rondes autour de la politique des déchets et de celle de l'eau...

Enfin, de nouveaux modes de gouvernance pour la restauration des milieux aquatiques restent à trouver pour mettre en œuvre la directive cadre européenne sur l'eau et le bon état écologique des

Sommaire

Editorial

- Favoriser une politique environnementale efficace p. 1

Questions d'actualité

- 85^{ème} Congrès de l'Astee – Un thème majeur : l'eau p. 1
- Les priorités françaises pour Mexico p. 2

La vie des commissions

- Eaux usées et assainissement p. 3

- Réhabilitation de l'assainissement autonome p. 3

Nouvelle publication

- Potabilisation des eaux destinées à la consommation humaine p. 4

Agenda p. 4

Le magazine TSM p. 4

Rejoignez nous p. 4

Questions d'actualité

85^{ème} congrès de l'Astee

Un thème majeur : l'eau

Centré sur le thème principal de l'eau, le 85^{ème} Congrès de l'Astee aura lieu au Centre International de Deauville, du 12 au 16 juin 2006. Il sera également l'occasion de faire un bilan de l'ensemble des domaines couverts par l'Association.

Lundi 12 juin 2006

Après l'accueil par Pierre Roussel, président de l'Astee et l'ouverture solennelle par Philippe Augier, maire de Deauville, la journée sera consacrée à un atelier " Assainissement ". Président de la commission Assainissement de l'Astee et président de séance, Daniel Villessot précise " *Plusieurs interventions permettront de mettre en évidence les risques que le système d'assainissement peut engendrer, notamment sur les zones littorales : risques aux plans de l'hydrologie urbaine et des phénomènes liés au*

» Suite page 2

Pierre Roussel
Président de l'Astee

Nombre de connexions sur le site

Visiteurs au
21 mars 2006

116 410

Question d'actualité (suite)

déversement des eaux usées, eaux pluviales et pollutions diffuses du milieu récepteur. D'où 3 impératifs : que la conception des ouvrages constitutifs du système d'assainissement – réseau et stations – soit réalisée en conséquence ; que les ouvrages soient correctement exploités et maintenus ; que les évolutions fonctionnelles de ces ouvrages soient mises en perspective des futures exigences environnementales ou en matière d'eaux de baignade telles, dans ce dernier domaine, la directive sur les eaux de baignade qui vient de sortir ou celle sur l'environnement littoral en préparation ”.

En parallèle, l'après midi, la séance consacrée à la “ Corrosion et protection des réseaux ” sera présidée par Jean Baron qui déclare “ Cette séance traitera des interactions entre l'eau distribuée et les matériaux placés à son contact. Les conséquences de ces interactions sur la qualité de l'eau et sur la durabilité des installations seront abordées, ainsi que l'impact de traitements correctifs des eaux distribuées ”.

Mardi 13 juin 2006

Placée sous la présidence de Pascal Berteaud, directeur de l'eau au ministère de l'Ecologie et du développement durable, cette journée sera consacrée à une session commune aux commissions Ressources en eau et milieux aquatiques, Distribution de l'eau et Assainissement de l'Astee. Président de la commission Ressources en eau et milieux aquatiques et président de séance, Gérard Sachon précise : “ cette séance portera sur la restauration physique qu'il faudra réaliser pour que les cours d'eau atteignent “ le bon état ” (écologique et chimique) au sens de la directive cadre européenne sur l'eau. Les éléments techniques, économiques et sociétaux de cette restauration seront abordés. Une table ronde visant à dégager les capacités et les organisations favorables à la conception, à la réalisation et au suivi d'aménagements bien adaptés à la restauration conclura la séance ”.

En fin d'après-midi, Bernard Chocat, président du comité de la Recherche de l'Astee, procédera à la remise du 6^{ème} Prix de la Recherche Astee-Suez Environnement et à la présentation des travaux du lauréat. “ Le comité de la Recherche de l'Astee ”, déclare Bernard Chocat, “ a pour objectif de rapprocher le monde de la recherche et le monde opérationnel. La remise d'un prix récompensant la meilleure thèse soutenue en France dans le

domaine de l'environnement permet de montrer aux acteurs opérationnels la pertinence et la qualité des recherches menées dans les laboratoires français et contribue ainsi à atteindre l'objectif visé ”.

Mercredi 14 juin 2006

Ouverte par Jean-François Le Grand, président du Conseil Général de la Manche, la matinée sera consacrée à une séance régionale placée sous la présidence de Jacques Rombaut, président de la section régionale Normandie de l'Astee, qui déclare : “ le littoral normand est particulièrement sensible à la pollution microbiologique de par l'importance des usages pratiqués : baignade, conchyliculture, pêche à pied. Pour ce qui concerne les eaux de baignade, la nouvelle directive européenne du 15 février 2006 sévérise les normes ce qui, en l'absence d'actions nouvelles fortes, pourrait rendre certaines plages normandes non conformes et, d'autre part, oblige les communes à se doter de profils de vulnérabilité d'ici à 2011. La journée du 14 juin a pour objectifs de présenter cette nouvelle situation réglementaire ainsi que ses conséquences et d'aborder les actions à engager par les collectivités concernées afin de relever ce nouveau challenge fixé par l'Europe ”.

L'après-midi, des exemples concrets d'actions engagées par les collectivités concernées prendront la forme de visites techniques organisées vers la station d'épuration de Honfleur, vers la station d'épuration et le laboratoire de métallurgie de Caen, vers la Réserve naturelle

<http://www.astee.org/congres/calendrier/accueil.asp>

nationale de l'estuaire de la Seine et vers l'unité de valorisation énergétique du Havre (OREADE).

Jeudi 15 juin 2006

La séance organisée conjointement par les commissions Cadre de vie et Déchets et propreté de l'Astee sera présidée par Claude Truchot, du ministère de l'Ecologie et du développement durable. “ Les politiques de l'eau et des déchets ont en commun de nécessiter l'appropriation par les usagers de leur contenu pour espérer être efficaces ” souligne Claude Truchot. “ Cette appropriation ne peut passer que par l'implication des responsables publics de ces politiques, notamment l'Etat et les collectivités territoriales, dans la sensibilisation et la participation des usagers. Cet effort de communication doit être assuré au plus près des citoyens, selon des modalités appropriées ”.

En parallèle, Martine Vullierme, présidente de la commission Distribution de l'eau de l'Astee, animera un atelier consacré à la “ Distribution de l'eau ”. “ Cet atelier ”, précise Martine Vullierme, “ sera consacré aux paramètres émergents dans le domaine de l'eau potable : risques microbiologiques, risques liés à la présence de toxines d'algues ou de substances xénobiotiques. Pour ces différentes substances, l'atelier visera à faire le point sur les volets analytiques, exposition des ressources, et traitement. Les participants pourront donc apprécier les futurs enjeux en matière de qualité de l'eau distribuée, au-delà des valeurs paramétriques actuellement en vigueur ”. •

Les priorités françaises pour Mexico

Au Forum mondial de l'eau, à Mexico du 16 au 22 mars 2006, la France insistera sur le rôle “ essentiel ” des autorités locales dans la fourniture d'eau potable aux plus démunis et sur l'importance de l'assainissement.

Les représentants du Partenariat français - qui regroupe les pouvoirs publics (ministères de l'Ecologie et de la Coopération), les représentants des collectivités locales, les agences de l'eau, des entreprises spécialisées et plusieurs ONG – ont défini les messages essentiels que la France délivrera. C'est en grande partie grâce à

Gérard Payen, président du comité des Affaires internationales de l'Astee, que cette équipe se présente soudée au Forum mondial et chacun souhaite que ce dialogue se prolonge au-delà du 22 mars.

En 2000, avec les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié le nombre de personnes privées d'accès à l'eau potable d'ici à 2015. Le défi est considérable, car 1,1 milliard d'humains n'ont pas accès à

» Suite page 4

La vie des commissions

Eaux usées et assainissement

Créés au sein de la commission Assainissement (cf. Lettre Internet Astee n° 32) et animés par Catherine Boutin, les deux groupes de travail " Devenir des eaux usées traitées " et " Ouvrages d'assainissement de très petite capacité " peuvent faire état de premiers résultats encourageants.

Le groupe de travail " **Devenir des eaux usées** " s'est fixé comme objectif principal de faire le point technique sur les 3 voies alternatives au rejet classique en eau de surface, c'est-à-dire l'infiltration dans le sol, l'évaporation ou l'évapotranspiration et l'usage de l'eau traitée comme nouvelle ressource.

A partir des documents existants, le groupe de travail entend réaliser un état de l'art et une synthèse technique présentant les principes généraux et des exemples concrets sur les 3 sous-thèmes définis. Selon les conclusions obtenues, ce rapport pourrait servir de base à un futur document normatif.

L'objectif du groupe de travail " **Ouvrages d'assainissement de très petite capacité** " est d'élaborer un document technique traitant des filières d'épuration dont la charge organique à traiter est inférieure à environ 10-15kg de DBO5/j, le domaine de la maison individuelle classique n'entrant pas dans le champs de travail du groupe. Le groupe se propose de faire le lien entre les pratiques utilisées en assainissements collectif et non collectif.

A titre d'exemples, les activités concernées sont celles générant :

- des variations de charge, comme les activités touristiques (restaurants, gîtes, chambres d'hôtes, campings, petites structures touristiques), les salles de sports, salles des fêtes et dancings, les aires d'autoroutes, aires d'accueil des gens du voyage, etc ;
- des effluents pour partie non domestiques : hôpitaux, maisons de

retraite, bâtiments agricoles et industriels, ateliers de transformations agroalimentaires, artisanat, traitement conjoint eaux d'élevage et habitation, chenils, cliniques vétérinaires, etc.

Le groupe travaillera à partir des documents existants (réglementaires, techniques, scientifiques...) et des expériences concrètes de terrain rapportées. Le document technique devrait traiter des bases de dimensionnement et apporter des éléments sur le domaine d'application des filières disponibles. Selon les conclusions obtenues, le rapport pourrait servir de base à un futur document normatif. •



Réhabilitation de l'assainissement autonome

Un nouveau guide technique de l'Astee

Le groupe de travail " Assainissement non collectif " de la commission " Assainissement " de l'Astee a mis au point un nouveau guide technique consacré à la " Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif des maisons individuelles ". Ce guide a pour objectifs de préciser les différentes contraintes associées à la réhabilitation de ce type d'installations et de proposer une méthodologie générale adaptée.

Principalement implanté dans les zones rurales, l'assainissement non collectif concerne aujourd'hui près de 13 millions de personnes en France, pour environ 5 millions de fosses. La moitié du parc aurait été réalisée ou rénovée selon les principes de la réglementation de mars 1982.

Parmi les fosses existantes, de nombreuses installations générant un risque environnemental ou sanitaire doivent être réhabilitées prioritairement, par restauration totale ou partielle. Dans le cas d'une réhabilitation totale, l'opération doit se faire selon la réglementation actuellement en vigueur. En outre, pour des questions de salubrité publique, le maire peut exiger la réhabilitation d'installations défectueuses. Dans tous les cas, le propriétaire (maître d'ouvrage) est responsable de la réhabilitation aux plans technique et financier.

Dans sa conclusion, le guide souligne notamment que, dans ce domaine, " il reste, de manière expresse et urgente, à clarifier juridiquement les exigences européennes et celles de la réglementation nationale ". De plus, " la réflexion sur les impacts sanitaires

et environnementaux doit être approfondie sur la base du travail présenté dans cette étude (par exemple, relation entre les performances des procédés et la sensibilité du milieu récepteur) ".

Suite à cette étude, la direction de l'eau du ministère de l'Environnement, de l'écologie et du développement durable (MEDD) a proposé au groupe de travail une réflexion sur l'arrêté (prescriptions techniques) du 6 mai 1996. Cette réflexion (inscrite dans le cadre d'une mise en révision de l'arrêté) sera axée sur une approche de type *obligations de résultats*, le texte actuellement en vigueur privilégiant une approche de type *obligations de moyens*. Il est prévu que le groupe remette le bilan de sa réflexion à la fin de l'année 2006. •

- 4th World Water Forum – Mexico – 16-22 mars 2006
- 18 mai 2006 - Lille (59) Le groupe de travail "Gestion biologique des déchets" et la Section régionale Nord-Pas de Calais-Picardie organisent le 18 mai 2006 une **journée technique sur le thème "gestion des déchets sur l'Agglomération Lilloise"**. Après midi consacrée à la visite du chantier de construction des installations de méthanisation.
- **Journée technique organisée par la section régionale Nord-Pas de Calais-Picardie de l'Astee** "Protection du réservoir naturel d'eau potable des Dunkerquois par l'assainissement collectif et l'agriculture raisonnée : les champs captants de Houle-Moulle" – Moule – 1^{er} juin 2006
- 4^{èmes} **Journées techniques nationales sur "La gestion des résidus solides et gazeux du traitement des eaux usées"** en partenariat avec l'INSA Toulouse, l'INRA Narbonne, l'EMAC, le 3RT réseau Eau-Environnement Midi-Pyrénées, la SFGP, la section régionale Sud-Ouest de l'Astee – Toulouse – 8-9 juin 2006
- 85^{ème} **Congrès annuel de l'Astee** – Deauville – 12-15 juin 2006
- **Participation aux Assises "Déchets" – Section régionale Sud-Ouest** – Agen – 27-29 juin 2006
- **World Water Week** – Stockholm – 20-26 août 2006
- 7^{ème} **conférence internationale d'hydro-informatique**, en partenariat avec la SHF, l'IAHR, l'IWA, l'IAHS – Nice – 4-8 septembre 2006
- **Journée technique "Réseaux eaux usées" – Section régionale Languedoc-Roussillon** – Narbonne – 2^{ème} semestre 2006
- **Journée technique "Santé/environnement" – Section régionale Rhône-Alpes** – 2^{ème} semestre 2006

Rejoignez-nous

Créée en 1905, l'Astee est une association reconnue d'utilité publique, habilitée à faire des recommandations aux pouvoirs publics. Elle rassemble des experts, chercheurs, scientifiques et praticiens ainsi que des représentants d'organismes publics et privés et de ministères qui interviennent dans les différents secteurs de l'environnement

Renseignements, adhésions, abonnements

83, avenue Foch – BP 39.16 – 75761 Paris Cedex 16 – Tél : 01 53 70 13 53
Fax : 01 53 70 13 40 – site : www.astee.org
email : astee@astee.org

Régie publicitaire

Les Editions Magenta
12, avenue de la Grange – 94100 Saint Maur
Tél : 01 55 97 07 03 – Fax : 01 55 97 42 83
email : L.E.M.@wanadoo.fr

Editeur : Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)
83, avenue Foch – BP 39.16 - 75761 Paris Cedex 16
www.astee.org

Directeur de la publication : Pierre Roussel
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Jean Baron - Alain Chocat - Abdelkader Lakel - Claude Mariet - François Mauvais - Pierre Roussel - Gérard Sachon - Gérard Touzé - Claude Truchot - Daniel Villessot - Martine Vuillierme - Jean-Claude Vuillet
Conception : Agence DM&A

Maquette : Trampo'Ligne – 19, rue du Mail – 75002 Paris – email : anne.aubert@wanadoo.fr

Question d'actualité (fin)

l'eau potable et 2,4 milliards n'ont pas accès à l'assainissement, une situation qui cause 8 millions de décès par an, dont la moitié d'enfants, essentiellement par maladies. La France, l'un des premiers bailleurs de fonds du secteur de l'eau au plan international, avec 368 millions d'euros par an, entend cibler les populations les plus défavorisées, dans les zones péri-urbaines et rurales des pays en développement.

Le Partenariat français souhaite également insister sur l'assainissement "parent pauvre"

des projets menés dans le cadre des ODM, a souligné Gérard Payen.

Enfin, si le Partenariat français défend le droit à l'eau pour tous, ce n'est pas l'eau gratuite qui aboutirait à des gaspillages et à l'alourdissement des budgets publics. Gérard Payen a préconisé une "tarification équitable et solidaire de l'eau", ce qui passe par une identification des "autorités publiques locales qui ont le devoir de mettre en œuvre le droit à l'eau pour tous". •

Nouvelle publication

Potabilisation des eaux destinées à la consommation humaine



Fin avril 2006, afin de mieux répondre aux nouvelles exigences et aux évolutions rapides des réglementations européenne et française, l'Astee publiera un ouvrage d'environ 400 pages intitulé "La réglementation et les traitements des eaux destinées à la consommation humaine".

Dans ce "vade-mecum de l'exploitant", la Commission Distribution de l'Eau de l'Astee a rassemblé toutes les explications relatives aux principales évolutions de la réglementation, les éléments de base qui permettront

de modifier ou de choisir les procédés et filières de traitement les plus appropriés, ainsi que les éléments de base de leur gestion. Sont également intégrées les multiples contraintes réglementaires, en particulier celles relatives à l'environnement.

Cet ouvrage s'adresse aux gestionnaires d'installations de traitement de potabilisation des eaux, aux responsables officiels, aux décideurs, aux enseignants et aux étudiants. •

<http://www.astee.org/publications/bibliographie/collection/accueil.asp>



Le magazine TSM

Vu dans le numéro 1- 2006

Sous le titre "TSM rafraîchit son image pour améliorer sa lisibilité", Claude Mariet, rédacteur en chef de la revue, présente "une évolution vers davantage de clarté et de lisibilité". La couverture gagne en profondeur et en lisibilité des titres, le logo TSM a une allure plus actuelle. Les polices de caractères ont été modifiées pour devenir plus grasses et rigoureuse ; les rubriques sont repérées par des jeux de couleurs ; pour donner du relief et de l'attrait aux dossiers, les titres prennent également des

couleurs. En revanche, la structure du contenu ne change pas, avec une présentation en trois colonnes pour la partie magazine et deux colonnes pour la partie technique. Les suggestions et commentaires des lecteurs sont invités sur astee@astee.org.

Vu dans le numéro 3 - 2006

Un numéro principalement consacré au guide d'application du fascicule 70, modèle de cahier des charges pour les ouvrages destinés aux eaux usées et pluviales.

<http://www.astee.org/publications/tsm/presentation/accueil.asp>